Ville de Brignoles (83 170)
Direction Etudes Travaux et Grands Projets / Direction de la Commande Publique
Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

# AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 - Fax : 04.94.59.16.93. Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Objet du marché: TRAVAUX DE REALISATION D'UNE BUVETTE AU HALL DES EXPOSITIONS.

Mode de passation : Procédure adaptée ouverte - Marché conclu en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Type de marché : Marché de travaux
Caractéristiques du marché : La ville a réalisé des travaux de réhabilitation du Hall des expositions portant sur l'amélioration de ses performances thermiques, phoniques et esthétiques. Les travaux sont à présent terminés.
Ce bâtiment est destiné à recevoir des manifestations telles que réunions, festivités municipales et associatives, etc.. De ce fait, il semble approprié d'y adjoindre la réalisation d'une buvette.
Celle-ci sera composée de modules sur roulettes afin de la déplacer et la ranger au gré des évènements qui auront lieu dans ce Hall.
Classification CPV 44220000-8 : menuiseries pour la construction
Code NUTS : FRL05
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 60 % - Délais : 20% - Valeur technique : 20 %.
Nombre total d'offres reçues : 2
Titulaire: Le marché a été attribué à la société Menuiserie PIERLOT à Brignoles.
Date d'attribution : le : 12/07/2020
Date de notification : le 22/07/2020
Numéro de marché : 19 / 2020
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : le 11/09/2020